



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 23 MARS 2023**

**NOMBRE DE MEMBRES**

**Afférents au Conseil Municipal : 39**

**En exercice : 39**

**Ayant pris part à la délibération : 37**

Mis en ligne le : 28/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles. L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

**Présents :** M. GACHON - M. MONDOLONI - Mme CZURKA - M. AMAR - M. MERSALI - Mme CUIILLIERE - M. GARDIOL - Mme ATTAF - M. PORTE - Mme NERSESSIAN - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. PIQUET - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA - Mme ROSADONI - Mme BERTHOLLAZ - Mme ROVARINO - M. JESNE - M. SAURA - M. MENGEAUD - M. SAHRAOUI - M. FERAI - M. BOCCIA - Mme SAHUN - M. ALLIOTTE - M. SANCHEZ - Mme PIOMBINO - Mme CONTICELLO

**Pouvoirs :**

Mme MORBELLI à M. MONDOLONI-M. RENAUDIN à Mme DESCLOUX-M. OULIE à Mme BERTHOLLAZ-M. DE SOUZA à M. SAURA-Mme CHAUVIN à M. MERSALI-Mme LEHNERT à M. JESNE- Mme CARUSO à Mme MICHEL

**Absents :**

M. GACHET - M. BORELLI

**Secrétaire de séance :** M. Didier SAURA

**PLAN D' ACTIONS DU LABEL CLIMAT/AIR/ENERGIE (CAE)**

**N° Acte : 8.8**

Délibération n°23-71

Conformément à la délibération n° 15-248 du 15 décembre 2015 concernant l'engagement de la collectivité dans le label européen Cit'ergie, aujourd'hui, Label Climat/Air/Energie (CAE), la Ville a poursuivi un processus de consolidation de sa politique énergétique et climatique.

Cette démarche s'est traduite par la réalisation d'un diagnostic approfondi et l'élaboration d'un plan d'actions territorial. Ce plan, défini pour une période de 4 ans (2019 - 2022), a été suivi et évalué annuellement par un conseiller accrédité.

Le travail mené ces 4 dernières années a permis à la Ville d'être labélisée en 2019 au niveau 2 étoiles compte tenu de la réalisation du programme supérieur à 35 %.

Cette ambition a permis de nombreuses avancées dans le domaine de la limitation des consommations énergétiques et de la limitation des émissions de CO<sub>2</sub>.

Entre 2011 et 2021, la Ville est passée d'une consommation de plus de 23 000 MGWH à environ 15 000 MGWH.

Le taux d'avancement du plan d'action est aujourd'hui évalué à plus de 45 %.

La présente délibération a pour objectif de mettre à jour et d'actualiser le plan d'action afin de définir les priorités de la commune pour la période 2023-2026.

Le plan d'actions, en annexe à la présente délibération, se décline en 5 domaines de compétences :

- Le développement territorial,
- Le patrimoine communal,
- La mobilité,
- L'organisation interne,
- L'implication, la sensibilisation, la coopération et la communication.

Les principales actions seront les suivantes :

- Développement territorial : la ville va œuvrer pour diversifier son approvisionnement énergétique et le décarboner. Le développement du photovoltaïque se poursuivra sur son patrimoine et la commune va étudier la création d'une communauté énergétique pour associer les citoyens. La ville développera les réseaux de chaleur sur son territoire. Elle va poursuivre la préservation des espaces naturels et le développement de l'agriculture en lien avec une politique alimentaire (PAT) favorisant les circuits courts. Le cadre de vie sera préservé au travers d'une politique d'urbanisme durable travaillée avec l'ensemble des acteurs du territoire (charte des promoteurs, charte de l'arbre...).
- Patrimoine communal : la ville mettra en œuvre l'ensemble des actions permettant de diminuer ses consommations énergétiques de 40 % à l'horizon 2030 (réhabilitation du patrimoine des bâtiments et de l'éclairage, plan de sobriété, contrat de performance énergétique...). La commune développera une politique globale pour une Ville plus résiliente face au changement climatique (lutte contre les îlots de chaleur, re naturalisation de la Ville, dés imperméabilisation, protection des ressources...). Une démarche Territoire à Energie Positive (TEPOS) sera lancée. En matière de gestion de l'eau, une politique volontariste sera mise en œuvre avec la Régie des Eaux du Pays d'Aix et les consommations seront diminuées. Enfin, la ville développera des actions favorisant l'économie circulaire et le traitement des déchets.
- Mobilité : l'action portera sur le développement de l'offre de transport public, en lien avec la Métropole, au travers du développement de l'offre (Zénibus, pôle d'échange au centre-ville et à CAP Horizon). Les mobilités douces (vélo et marche à pied) se développeront, notamment avec des infrastructures cyclables et l'apaisement de la circulation en ville.
- Organisation interne : ce domaine traitera principalement de la gouvernance dans le pilotage du Label CAE et de la formation des agents.
- Implication, sensibilisation, coopération et communication : toutes ces actions seront conduites en étroite concertation avec les habitants et les partenaires afin de sensibiliser les citoyens et favoriser l'implication de tous.

Ce plan d'action devra permettre, dans les années à venir, d'obtenir le Label CAE 3 étoiles. Soit un taux d'avancement de 50 %.

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote à l'Unanimité

APPROUVE le plan d'actions de la démarche Label CAE à conduire sur une période de 4 ans (2023 – 2026) ;

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer tout dossier lié à cette démarche ;

Le Secrétaire de Séance

**M. SAURA**



POUR EXTRAIT CONFORME  
VITROLLES, le 28/03/2023

P. le Maire et par délégation  
La Directrice des Affaires Juridiques et  
Institutionnelles

**C. LANZARONE**





## Plan d'actions Label Climat Air Energie 2023-2027

Objectif(s)	Descriptif des actions	Indicateurs de résultat	2023	2024	2025	2026	2027
<b>DOMAINE 1 : PLANIFICATION TERRITORIALE</b>							
<b>1.1 - Stratégie globale</b>							
En s'appuyant sur un diagnostic de territoire, fixer des objectifs ambitieux et partagés de transition à l'aide du Référentiel Territoire Engagé Label Climat-Air-Energie et du PACTE, tout en soutenant les projets d'énergie renouvelable d'initiative citoyenne. Mettre en place un programme de sensibilisation à la sobriété énergétique.	Adopter un plan d'action Label Climat Air Energie en Conseil Municipal	Délibération plan d'action					
	Mettre en place un tableau de bord de suivi du Label et l'actualiser régulièrement	Nombre de mise à jour du tableau de suivi	X	X	X	X	X
	Intégrer ces objectifs et actions aux feuilles de route des service	Production de feuilles de route					
Définir un plan d'action pour devenir un territoire à énergie positive avant 2050 en impliquant citoyen-nes et collectivités comme parties prenantes, notamment via des initiatives d'ENR citoyennes.	Lancer en 2023 une stratégie pour formaliser une feuille de route Ambition TEPOS fixant les objectifs et les axes prioritaires	req GES du territoire / année en diminution					
	Réalisation du schéma directeur réseaux de chaleur et développement de projets de déploiement d'un nouveau réseau sur la commune, éventuellement via le projet Géothermar : production énergie renouvelable décarbonée en géothermie profonde + bois énergie.	GWh consommés par le Territoire (base CIGALE comme source de données)					
	Lancement d'un projet de création d'une communauté énergétique à l'échelle du territoire (étude de faisabilité juridique en cours).	% de réduction des consommations du territoire/habitant	X	X	X	X	X
	Impliquer les acteurs économiques dans des projets de valorisation de la chaleur et d'énergie (cogénération)	Quantité d'énergie renouvelable potentielle sur le territoire					
	Développement d'un partenariat avec Vitropole sur les thématiques déchets/mobilité/énergie, pour inciter les acteurs économiques à s'équiper.	Taux d'ENR sur le territoire (Mesure ENEDIS 2022 = 10%)					
	Poursuite du développement du label "Commerce engagé".	Surface de PV sur les bâtiments privés					
<b>1.3 - Urbanisme et aménagement</b>							
Gérer la constructibilité des espaces naturels et agricoles	Protéger et préserver les espaces naturels et agricoles	Ha de ZAE en augmentation	X	X	X	X	X
	Favoriser le renouvellement urbain	Indicateur : 92 ha de ZAE					
Créer de nouveaux espaces verts, et désimperméabiliser les sols, re naturer la ville	Aménagement de la cour et du parvis de l'école Rousseau + parvis Bosco en 2023.	Suivi et progression de la surface "verte" en ville au travers de l'analyse des grands projets (publics ou privés)	X	X	X	X	X
	Aménagement Espaces Verts Ecole des Pins + ancienne école Gauguin en 2024.						
	Lutte contre les îlots de chaleur : 300 000€/an inscrits au PPI.						
Assurer une formation des services de la commune sur les conséquences de l'étalement urbain et de l'artificialisation des terres, ainsi que sur la qualité environnementale des constructions, pour pouvoir orienter les particuliers et les entreprises de construction vers des solutions durables.	Fait à 100% Vitrolles n'est pas dans une démarche d'étalement urbain.	% de surfaces naturelles et agricoles/surface totale de la collectivité Indicateurs de compacité des formes urbaines					
Inscrire dans les documents d'urbanisme un objectif zéro-artificialisation, et faire respecter la législation sur l'éclairage la nuit.	Suivre et approuver le PLUI de la Métropole	Délibération PLUI					
	Suivre la mise en œuvre, par la Métropole, la démarche Zéro Artificialisation Nette (ZAN)	Définir un objectif chiffré dans le cadre de la ZAN	X	X			
	Adopter une charte pour un Eclairage Durable.	Charte de l'éclairage Obtention du label « Villes et villages étoilés » de l'ANPCEN					
Favoriser l'émergence d'une politique de rénovation des bâtiments privés notamment auprès de la Métropole et du PLH	Suivre l'élaboration du PLH et l'adopter	Délibération et PLH	X	X			
Conditionner la construction et l'exploitation des projets d'aménagement à la réduction des émissions de GES et le maintien de la biodiversité du territoire	Adopter une charte des promoteurs Réaliser, avec l'AUPA, une étude sur la surchauffe urbaine	Délibération charte des Promoteurs Nbre de PC respectant la charte des promoteurs	X				



Objectif(s)	Descriptif des actions	Indicateurs de résultat	2023	2024	2025	2026	2027
Transcrire les enjeux du Label dans les opérations d'aménagement	Suivre et porter les enjeux du Label dans les opérations d'aménagement portées par la Métropole (Cap Horizon, NPRU2, Centre ville...)	Nbre de projet respectant la charte des promoteurs	X				
Informier et accompagner les particuliers et les professionnels sur la rénovation énergétique. Orienter les ménages en précarité énergétique vers le conseil et les aides disponibles.	Intégration des actions de lutte contre la précarité énergétique dans les missions opérationnelles du CCAS. Récupération des statistiques Enedis sur la précarité énergétique à Vitrolles.	Nbre d'accompagnement par le CCAS Rapport d'Enedis sur la précarité	X	X	X	X	X
Accompagner les bailleurs	Dans le cadre des opérations de réhabilitation, inciter les bailleurs (sociaux ou privés) à s'assurer de la bonne rénovation thermique des projets (accompagnement par un acteur thermicien CAUE, CPIE...).	Nombre de logements thermiquement rénovés	X	X	X	X	X
Accompagner et contrôler les travaux de construction et de rénovation	Faire respecter la réglementation en matière d'instruction et de contrôle des autorisations d'urbanisme		X	X	X	X	X

#### 1.4 - Agriculture et alimentation

Constituer une stratégie foncière territoriale, afin d'initier un observatoire des terres agricoles, et de mobiliser au mieux les outils réglementaires à disposition des collectivités.	Créer un observatoire du foncier agricole	Bilans de l'observatoire	X				
Soutenir l'installation agricole et les espaces de vente directe	Installation d'un nouvel agriculteur sur le terrain Curto, acquis par la commune.	Nombre d'agriculteurs Nbre de point de vente directe agricole	X	X	X		
Créer et animer des jardins partagés dans les quartiers.	Poursuite du développement des jardins partagés	Nombre ou surface de jardins partagés créés	X	X	X	X	X
Mettre en place un Projet Alimentaire Territorial (PAT), prenant en compte la résilience alimentaire.	Lancement du PAT en juin 2023 Mise en œuvre du plan d'actions	Indicateurs à déterminer	X	X	X	X	X
Développer le lien entre producteurs et consommateurs, et utiliser la commande publique responsable pour développer des filières locales et équitables.	Poursuite du soutien aux opérateurs.	Nombre de points de vente producteurs/consommateurs (2 créés en 2020)	X	X	X	X	X
Mettre en œuvre la nouvelle DSP restauration au 1er septembre 2021 avec la société GARIG et respecter la Charte L214 (bien-être animal pour l'élevage et l'abattage).	Suivre la mise en œuvre de la DSP Objectif 80 % de bio et/ou local et/ou équitable Mettre en place une alimentation moins carnée	% de Bio et % de produits locaux	X	X	X	X	X

### DOMAINE 2 : POUR UNE VILLE RESILIENTE ET EN TRANSITION

#### 2.1 - Une ville résiliente face au changement climatique



Objectif(s)	Descriptif des actions	Indicateurs de résultat	2023	2024	2025	2026	2027
<b>Elaborer une stratégie pour une ville résiliente face au changement climatique</b>	Adopter, suivre et participer au plan Climat Métropolitain Mettre en œuvre une stratégie globale pour une ville résiliente principalement sur les thématiques de la transition énergétique (Domaine 3), de la mobilité (cf domaine 4), de re naturation et de désimperméabilisation, de lutte contre les feux de forêts, de lutte contre les inondations et sécurisation de la ressource en eau Elaboration et validation d'une stratégie visible pour lutter contre la pollution de l'air.	Plan d'action ville résiliente et pollution de l'air Délibération d'adoption du plan Climat Nbre d'action conduites dans le cadre de cette stratégie	X				
<b>Créer de nouveaux espaces verts, désimperméabiliser les sols, re naturer la ville</b>	Aménagement de la cour et du parvis de l'école Rousseau + parvis Bosco en 2023. Aménagement Espaces Verts Ecole des Pins + ancienne école Gauvain en 2024. Lutte contre les îlots de chaleur : 300 000€/an sur 3 ans Approuver et diffuser une charte de l'arbre Poursuite des plantations participatives Développement des permis de végétaliser Convention avec Botanic pour récupération des végétaux invendus, et redistribution aux administrés et aux associations.	Suivi et progression de la surface "verte" en ville au travers de l'analyse des grands projets (publics ou privés) Nombre d'arbres plantés chaque année Nbre de permis de végétaliser	X	X	X	X	X
<b>Favoriser la biodiversité</b>	Formalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale et intégration des recommandations dans le PLUi du Pays d'Aix Prolonger la formation des Agents Finaliser et diffuser la charte de l'arbre Respecter le label "terre saine" Développer les projet répondant à l'objectif de "trame turquoise"	Atlas Nbre d'agents formés Approbation de la charte de l'arbre Nbre de projets de la trame turquoise	X	X	X	X	X
<b>Optimiser la gestion des eaux pluviales</b>	Suivre la mise en œuvre, en lien avec la Métropole, du schéma directeur pluvial Mettre en œuvre une gestion alternative des eaux pluviales dans les projets publics et privés	Nbre de projets pluviaux réalisés	X	X	X	X	X
<b>Protéger le plateau de Vitrolles, le protéger des feux de forêt et améliorer son attractivité</b>	Formaliser un plan de gestion avec le conservatoire du Littoral et l'ONF en intégrant la quantification du stock carbone des forêts Suivre et valider le Plan de Prévention du Risque Feux de forêt	Adoption plan de gestion Adoption PPRI	X	X			
<b>2.2 - Des bâtiments municipaux durables</b>							
<b>Mettre en œuvre un schéma directeur des énergies et des réseaux de chaleur</b>	Approuver et suivre un schéma directeur énergétique Réaliser et suivre un schéma directeur pour les réseaux de chaleur Signer une convention avec ENEDIS pour la maîtrise des énergies	Formalisation des schémas % d'EnR envisagé dans le réseau de chaleur	X				
<b>Présenter annuellement le bilan des consommations d'énergie et d'eau du patrimoine communal avec les actions engagées et programmées.</b>	Renseignement de la plateforme nationale "Operat" pour le suivi du Décret Tertiaire. Présentation en Conseil Municipal d'un rapport annuel et communication dans le rapport de développement durable	Moins 40% en 2030 sur énergie primaire pour les sites > 1000m <sup>2</sup>	X	X	X	X	X
<b>Réaliser des diagnostics de qualité de l'air dans les établissements scolaires.</b>	Obligation réglementaire	100% de diagnostics réalisés	X	X	X	X	X



Objectif(s)	Descriptif des actions	Indicateurs de résultat	2023	2024	2025	2026	2027
Mettre en œuvre le référentiel Bâtiment Durable Méditerranéen (BDM) sur les constructions ou rénovations.	Livraison en septembre 2023 du Groupe Scolaire Anne Sylvestre, objectif Label BDM Or  Réalisation du Groupe Scolaire Les Pins, objectif Label BDM Argent, livraison prévue en 2024.	% de BDM Bronze, Argent ou Or	X	X			
Optimiser les surfaces patrimoniales de la collectivité.	Réalisation d'un audit patrimonial.	Réduction de la surface patrimoniale	X	X	X	X	X
Formaliser un programme de rénovation thermique (incluant confort d'été et qualité de l'air) 2020-2025 pour 6 bâtiments prioritaires permettant de réduire de 40% les consommations	Achèvement des GS Anne Sylvestre et Les Pins en 2023 et 2024.  Réalisation des travaux de rénovation sur 3 des bâtiments les plus énergivores : GS Lucie Aubrac (570 000€ au PPI), Atelier mécanique du CTM (809 000€ au PPI), Bâtiment Le Romarin (1 000 000€ au PPI).  Mettre en œuvre et suivre le CPE	Budget annuel alloué à la rénovation thermique	X	X	X	X	X
Augmenter l'efficacité énergétique des bâtiments (chauffage et électricité)	Notification en décembre 2022 du titulaire du CPE.  Rénovation énergétique et suivi énergétique en temps réel sur 55 bâtiments communaux.  Optimiser les contrats de fourniture électrique et porter, auprès du SMED, l'approvisionnement en électricité verte	Baisse de 32% des consommations via le CPE  Baisse de 42% des GES via le CPE  Baisse de 40% des consommations via l'ensemble des actions  % d'électricité verte dans les contrats	X	X	X	X	X
Augmenter le potentiel de production photovoltaïque sur l'ensemble du patrimoine communal, en identifiant les opportunités d'autoconsommation collective.	Installation de 5 à 8 nouvelles centrales photovoltaïques sur 5 bâtiments communaux, en autoconsommation collective  Budget de 460 000€ inscrit au PPI sur 3 ans.  Mettre en œuvre une communauté énergétique citoyenne	KWc installés / MWh produits chaque année  Puissance en MWh produits (0,8% de la consommation électrique des bâtiments communaux en 2022).	X	X	X		
Mettre en place un Conseil en Énergie Partagée (CEP) dans la commune, audit du patrimoine et alimentation à 50% des bâtiments et de l'éclairage public en électricité renouvelable et locale.	Réalisé à 100% pour le CEP  Cf 2.3 pour l'éclairage public						
Conseiller et accompagner les utilisateurs de bâtiments vers plus de sobriété énergétique : mettre en œuvre une Assistance à Maîtrise d'Usage (AMU) prévoyant la sensibilisation à la sobriété des agents	Mise en œuvre de l'Assistance à Maîtrise d'Usage, dans le cadre du CPE.  Projet Cubes Ecoles à destination des établissements scolaires.	Baisse de 32% des consommations via le CPE	X	X	X	X	X
Mettre en œuvre un plan de sobriété énergétique.	Animation du GT "Sobriété énergétique".  Mise en œuvre du Plan de sobriété énergétique :  Eclairage public restreint la nuit : 1 lampadaire sur 2 sur les grands axes, de 23h à 5h à l'intérieur des quartiers, maintien dans les secteurs équipés de lanternes à LED, depuis novembre 2022 (en vigueur dans les ZAE depuis juillet 2022). Baisse des températures cibles d'1 degré et régulation selon les périodes dans les bâtiments publics : crèches, écoles, établissements culturels et sportifs, bâtiments administratifs. Réduction des illuminations de Noël et suppression de la patinoire.	Baisse de 40% des consommations via l'ensemble des actions	X	X	X	X	X
<b>2.3 - Eclairage public, eau, déchets</b>							
Optimiser l'éclairage public	Formaliser et diffuser une charte de l'éclairage public  Mettre en œuvre un plan de rénovation de l'éclairage public (700 K€ en 3 ans)	Consommation de l'éclairage public  Ratio KWh/habitant	X	X	X		
Mettre en place une gestion différenciée des espaces verts et favoriser les essences d'arbres et variétés végétales adaptées localement.	Formalisation de la méthodologie de gestion différenciée appliquée aux différents espaces  Production d'une cartographie de différenciation de gestion : ornementale, intermédiaire, extensive, naturelle	Suivi des quantités annuelles d'engrais et d'eau pour les espaces verts M3 d'eau utilisés pour les espaces verts en diminution	X	X	X	X	X



Objectif(s)	Descriptif des actions	Indicateurs de résultat	2023	2024	2025	2026	2027
Mettre en place une tarification sociale de l'eau, et intégrer des techniques de préservation de l'eau dans toutes les nouvelles constructions privées et publiques de la commune.	Porter les objectifs du Label dans le CA de la REPA, dans le domaine de l'eau et l'assainissement Limiter les consommations d'eau dans les bâtiments et les espaces verts Mettre en place des compteurs connectés pour les équipements municipaux	Consommation de l'eau	X	X	X	X	X
Suivre les indicateurs de performance des installations d'eau et d'assainissement à une fréquence au moins annuelle.	Participation aux instances de la REPA. Présentation des données et rapports d'activités annuels de la REPA en Conseil Municipal.	m3 livrés/m3 pompés (rendement) kWh/m3 livrés en diminution KWh/kg de DBO5 éliminé KWh/m2 épuré en diminution	X	X	X	X	X
Accorder l'équivalent de 5% du budget de gestion des ordures ménagères aux actions de prévention.	Poursuite et développement des actions de proximité : déchetteries mobiles, cabanes à dons, déchetteries vertes et récupération de broyats par les habitants...	Nombre d'action	X	X	X	X	X
Favoriser la création ou le maintien d'au moins un équipement de réemploi solidaire par bassin de 50 000 habitant-es.	Mise en place du projet Ecosystem (récupération et recyclage de petit matériel électronique) en partenariat avec les bailleurs. Développement de projets publics ou privés de recyclerie	Nombre d'action Nombre de recyclerie	X	X			
Planifier l'évolution des déchetteries pour dédier des espaces aux réemplois et/ou permettre aux citoyens-nes de réutiliser les déchets qui y sont déposés, et contribuer à la mise en réseau des associations de réemploi et de prévention.	Définition des besoins et des équipements d'avenir, en lien avec la Métropole. Valorisation des acteurs du réseau "Economie circulaire et réemploi" lors de la Fête de la transition écologique.	Volume de déchets collecté en déchetterie Nombre de structures impliquées Nature des partenariats développés	X	X	X	X	X
Valoriser les déchets résiduels et les bio déchets	Traiter les déchets des cantines Limiter l'usage du plastique, notamment dans les cantines Porter le projet "quartier fertile" sur le terrain Curto	Nbre d'école traitant les déchets alimentaires Nbre d'école avec bacs inox	X	X	X		

#### DOMAINE 4 : MOBILITE

##### 4.1 - Promotion et suivi de la mobilité durable sur le territoire et en interne

Définir un plan d'optimisation des transports en commun et d'évolution des mobilités, et augmenter le budget des transports en commun par habitant-e chaque année. Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité des transports en commun sur le territoire.	Vote du PDU Métropolitain. Inciter la Métropole à mettre en œuvre sur Vitrolles un Plan Local de Mobilité (PLM), en application du PDU Suivi de la mise en place du PEM Cap Horizon et du PEM Pierre Plantée, incluant l'aménagement du centre urbain et de nouvelles modalités de gestion, notamment en matière de stationnement. Suivre la réalisation des projets innovants (ascenseurs inclinés gare VAMP, téléphérique aéroport) Suivre la réalisation de la phase II du BHNS	Part modale de la voiture (10% des points ou 20% pour les PDM) Evolution de la part modale des TC Evolution du nombre de voyageur TC Nbre de PEM	X	X	X	X	X
Promouvoir les pratiques multimodales auprès de la population	Développement d'animations autour de la mobilité : Journée sans voitures, Vitrolles à vélo...	Nbre d'action organisée	X	X	X	X	X
Promouvoir les pratiques multimodales auprès des agents municipaux.	Mise en œuvre du Plan de Déplacement de l'Administration, MOBIPRO. Livrables + 3 ateliers programmés en 2023.		X	X			
Développer des nouveaux services pour une mobilité alternative	Mettre en place un service de mobilité alternative en libre service (trottinette ou vélo) Développer le réseau des bornes électriques IRVE	Nbre de trottinette ou vélo Nbre de borne IRVE	X	X			
Disposer d'une flotte de véhicules légers peu polluants.	Poursuite du renouvellement du parc de véhicules gaz et électricité. Acquisition de vélos électriques.	% de VE propres (GPL ou électrique)	X	X	X	X	X

##### 4.3 - Mobilité alternative

Une politique de stationnement volontariste	Mettre en œuvre une nouvelle politique de stationnement dans le cadre du projet du centre ville	Indicateurs à définir			X	X	X
---	---	-----------------------	--	--	---	---	---



Objectif(s)	Descriptif des actions	Indicateurs de résultat	2023	2024	2025	2026	2027
Modérer la vitesse automobile sur au moins une partie de la commune (zone 30, zone de rencontre), et généraliser les aménagements cyclables.	Développement des zones 30 et les zones de rencontre						
	Mettre à jour le schéma des modes actifs Aménagement de pistes cyclables en 2023 : Avenue Jean Monnet, Route de la Seds 250 000 € inscrits au PPI pour 2023/2024/2025.	Nbre km de voirie apaisée (zone 30) Nbre de kms de pistes cyclables Nombre de garages à vélo sécurisés	X	X	X	X	X

## DOMAINE 5 : ORGANISATION INTERNE

### 5.1 - Gouvernance

Organiser les ressources humaines	Animation par le DGS des COTECH et COPIL Label et Pacte Mobilisation de tous les cadres et agents pour participer aux réunions politiques et techniques Portage collectif via des séminaires thématiques	Nombre de réunion	X	X	X	X	X
Organiser le portage politique	Pilotage politique par la mise en place d'une commission de suivi de la Transition écologique Pilotage politique par l'animation de groupes de travail (énergie, ville résiliente, PAT, sobriété...)	Nombre de réunion	X	X	X	X	X
Former les services et les élus aux thématiques de la transition	Adoption d'un plan de formation 2024-2026 "vert", intégrant des actions spécifiques sur le label CAE. Ateliers "Fresques du climat" pour les agents municipaux. Adoption d'un plan de formation 2024-2026 "vert", intégrant des actions spécifiques sur le label CAE.	Nombre de personnes formées	X	X	X	X	
Engager les services municipaux dans une démarche 0 déchet 0 gaspillage.	Pilotage politique par l'animation de groupes de travail (énergie, ville résiliente, PAT, sobriété...)	Evolution des volumes de déchets produits Evolution des chiffres-clés	X	X			
Suivre l'avancement et évaluer la politique du Label et de la transition	Mettre en place et suivre un tableau de bord	tableau de bord Analyse de l'accompagnateur de la ville sur la disponibilité des données	X	X	X	X	X
Communiquer sur les actions réalisées dans le cadre du Plan d'action Climat Air Energie et plus globalement sur les actions du Pacte de Transition Ecologique.	Présentation annuelle du rapport Développement Durable. Elaboration d'un plan de communication pour rendre compte des avancées du plan d'action CAE, et plus largement des engagements du Pacte pour la transition écologique. Instances de suivi du Label CAE : 2 COTECH + 2 COPIL/an.	Suivi annuel et publication des résultats en interne comme en externe	X	X	X	X	X

### 5.2 - Finances et commande publique

Financer la politique du Label et de la Transition	Mettre en œuvre et identifier les moyens financiers, en fonctionnement et en investissement	DOB Budget	X	X	X	X	X
Adopter un schéma de commande publique responsable (obligation légale pour les collectivités territoriales dont le montant d'achats publics annuels est supérieur à 100 millions.	Application du schéma de commande publique de façon permanente et continue.	Cible 2024 : 100% des marchés intègrent des clauses environnementales et sociales. % de marché de type CPE/CREM	X	X	X	X	X
Etre exemplaire en matière d'écoresponsabilité de la commande publique.	Utilisation de produits d'entretiens plus écologiques dans les crèches. Mettre en œuvre des solutions innovantes dans la commande publique pour porter les enjeux de la transition (autoconsommation, CPE, MGP...)	Nombre de contrats innovants	X	X	X	X	X

## DOMAINE 6 : IMPLICATION, SENSIBILISATION, COOPERATION, COMMUNICATION



Objectif(s)	Descriptif des actions	Indicateurs de résultat	2023	2024	2025	2026	2027
<b>6.1 - Stratégie de coopération et de communication</b>							
Renforcer la coopération	Renforcer la coopération avec la Métropole, les acteurs du territoire et les institutions comme le SNDGCT	Nbre d'actions organisées	X	X	X	X	X
Développer un plan de communication	Formaliser annuellement un plan de communication sur les thématiques CAE et Transition	Nbre d'article dans le mag de la ville Nbre d'article dans Dialogue Nbre d'article de presse	X	X	X	X	X
<b>6.5 - Société civile Implication citoyenne et sensibilisation</b>							
Mobiliser la société civile en développant la concertation	Mise en œuvre d'un événement annuel : 1ère édition de la journée du bon sens, samedi 15 avril 2023.	Nbre d'acteurs mobilisés Nbre de visiteurs	X	X	X	X	X
Mettre en place au moins un dispositif de co-construction des politiques locales engageant pour réfléchir et travailler ensemble sur les projets de la commune.	Créer une mission Implication Développer la culture commune et l'appropriation des processus implicatif Mettre en œuvre des actions de concertation et d'implication (atelier du village, commissions mobilité, budgets participatifs...) Soutenir et accompagner les initiatives et l'implication citoyenne	Nombre d'action organisées	X	X	X	X	X
Créer une commission extra-municipale ou extra-intercommunale, où siègent des élus de la commune et de l'intercommunalité, à parité avec des citoyen-nes, des représentant-es associatif-ves et du secteur marchand, des chercheur-ses et expert-es, pouvant être saisi-e ou s'auto-saisir.	Création d'une commission extra-municipale du temps long, pour construire avec les habitants et les acteurs économiques le Vitrolles de demain.	Nombre des participants Fréquence et nature des décisions.			X	X	X
Développer un partenariat avec une ou plusieurs initiatives de tiers-lieux associatifs ou citoyens sur le territoire, afin de les soutenir financièrement, techniquement ou en mettant à disposition un lieu adapté.	Poursuite des ateliers de pratique animés par l'association "Les ateliers de la biodiversité" à la Villa Amor : fabrication de nichoirs, de produits d'entretien et cosmétiques, permaculture sur balcons... Soutenir les projets identifiés (exemple du café citoyen à ce jour)	Nombre et diversité des participants.	X	X	X	X	X
Favoriser l'interventions d'associations (LPO, Graines de Vitrollais, AAPP... ) et/ou institutions (ONF, Conservatoire du littoral) en direction des enfants, y compris sur les sorties scolaires.	Poursuite des actions.	Nombre d'enfants sensibilisés toutes associations confondues	X	X	X	X	X
Créer des mises en situation pour les enfants au sein de la ville, pour les immerger dans le monde de la nature.	Poursuite des actions.	Nombre d'enfants sensibilisés toutes associations confondues	X	X	X	X	X
Créer à Valbacol, une cuisine en gestion directe pour un parcours éducatif autour de l'agriculture et du goût et une alimentation saine et locale	Elaborer le projet pédagogique et le programme de l'opération					X	X
Intégrer une thématique Energie/climat et transition dans le Projet éducatif Local de la ville	Formaliser et mettre en œuvre le PEL	PEL	X	X			
Animer une thématique Energie-Climat et transition dans le cadre de l'action du Conseil Municipal des Enfants.	Volet Environnement du Projet Educatif vitrollais.	Nbre d'actions organisées	X	X	X	X	X
Sensibilisation des enfants fréquentant les Accueils de Loisirs aux écosgestes et aux enjeux liés à la transition écologique.	Volet Environnement du Projet Educatif vitrollais.	Nbre d'actions organisées	X	X	X	X	X
Mobiliser les acteurs associatifs sur les thématiques CAE et de la Transition	Animer ces thématiques au travers du conseil de la vie associative Co construire une charte des engagements réciproques avec les associations	Nbre d'actions organisées	X	X	X	X	X

